



Association romande des informaticiens
Case postale 110 - 1001 Lausanne
Contact : 079 / 639 99 10
Courriel : info@ari-web.ch
URL : http://www.ari-web.ch

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire

Le 8 juin 2007, CERN, Bâtiment 31, Amphithéâtre à 17 :00 heures

Présidence: Yves Fauth, président

Procès-verbal : François Wollner, secrétaire ad hoc désigné.

Le président Yves Fauth ouvre la séance à 17 :07 heures.

1. Il constate que la convocation a été envoyée dans les délais statutaires.
2. Il constate qu'aucune demande de modification de l'ordre du jour n'a été proposée. Il est ainsi adopté tacitement.
3. Il propose de nommer M. François Wollner comme rédacteur ad hoc du procès-verbal ce que l'intéressé et l'assemblée acceptent tacitement.

Il propose de nommer M. Cyrille Brändli scrutateur ce que l'intéressé et l'assemblée acceptent tacitement.

4. Le président constate que le quorum de plus de 10% des membres présents selon la liste signée des présences (original annexé au PV) est atteint.

L'assemblée est ainsi constituée formellement et elle délibère valablement.

Le président rappelle que les scrutins se font à la majorité des voix exprimées.

5. Les PV de l'AG du 15 juin 2006 et de l'AG extraordinaires du 24 novembre 2006 ont été publiés sur le site et n'ont suscités aucune remarque. Ils sont ainsi définitifs (art.75 CC).

6. Au bilan des dernières manifestations depuis l'AG 2005, le Président cite les manifestations des :

- 24 novembre 2006, Lausanne: Portefeuille de projets
- 30 mars 2007, Fribourg: La méthode Hermès

La participation est constante (environ 35 personnes chaque fois).

Les dates des prochaines manifestations sont fixées, sauf imprévu, comme suit: 23 novembre.2007, 28 mars 2008 (AG), 27 juin 2008 et 21 novembre 2008.

7. Finances

Le trésorier Daniel Bovay distribue les comptes aux présents.

Le bénéfice de l'exercice 2006 se monte à CHF 403.45 (déficit de CHF 3'694.90 en 2005). et la fortune passe à CH 7'145.45 (6'742.00).



Le premier réviseur G. Mermod lit le rapport de révision qui félicite le trésorier de son travail et qui conclut à l'approbation des comptes 2006.

8. Discussion des rapports. approbation et décharge

- La discussion n'est pas demandée.
- Le rapport du président sur la gestion du comité est approuvé à l'unanimité.
- Le rapport du trésorier est adopté à l'unanimité moins deux abstentions (deux membres arrivés après la présentation des comptes).
- Le rapport des réviseurs est adopté à l'unanimité.
- Décharge au comité est donnée à l'unanimité.

9. Organes

Comité : aucun membre n'est soumis à réélection statutaire. Il n'y a pas de démission.

Collège des réviseurs: M. G. Mermod termine son mandat, M. G.-A. Clerc devient premier réviseur, M. F. Ciuffani deuxième réviseur et M. Leopoldo Ghielmetti est élu à l'unanimité réviseur suppléant.

10. Mutations :

7 membres ont démissionné en 2007.

Le comité a admis provisoirement 7 nouveaux membres soit :

Mme Barbara Novet
M. Mathias Bourdin
M. Pierre-André Etienne
M. Pierre Gremaud
M. Jean-Marc Kursner
M. Pascal Neyerlin
M. Alexandre Sgard

L'assemblée les admet comme membres actifs à l'unanimité.

11. Divers

A la demande du président F. Wollner improvise une courte présentation de l'évolution d'ICTswitzerland (Année de l'informatique 2008), ICT-SR, I-CH et swissICT (intégration et intégration de la Suisse romande indispensable et incontournable).

La séance est levée par le président à 17 :52 heures.